Programme choix personnel

Le programme choix personnel est une option autogérée du service de soins de longue durée Medicaid (LTSS) pour les personnes qui souhaitent recevoir des soins tout en continuant à vivre chez elles. L'autogestion signifie que la personne choisit qui lui prodigue ses soins et à quel moment. Les bénéficiaires de Medicaid qui choisissent cette option gèrent leur budget de services, le montant de la rémunération de leurs aidants avec un certain plafond, et décident du type de formation qu'ils reçoivent.

Le choix personnel comprend un ensemble spécifique de services Medicaid, notamment les soins personnels, les services d'aide ménagère et les corvées, les biens et services autogérés et les aides. L'État a agréé plusieurs agences communautaires qui aident les bénéficiaires participant au programme à élaborer un plan personnalisé, à gérer les services et à rémunérer l'aidant qu'ils ont choisi.

Comment bénéficier des services

Pour participer au programme choix personnel, vous devez être admissible aux soins de longue durée LTSS. Votre gestionnaire de cas sans conflit vous aidera à élaborer votre plan personnalisé décrivant le soutien dont vous avez besoin et que vous souhaitez obtenir.

- En choisissant le programme choix personnel, vous jouez le rôle de l'employeur. L'aidant que vous recrutez est votre employé. Votre gestionnaire de cas vous aide à établir un budget mensuel qui couvre le coût de votre plan de soins et travaille avec vous pour contrôler l'étendue et la qualité des services que vous recevez.
- Une agence fiscale communautaire vous aide à gérer le budget des services, à gérer les feuilles de temps et à payer l'aidant. L'agence vérifie également le passé criminel de l'aidant.

Qui est admissible ?

- Adultes de 18 à 64 ans souffrant d'un handicap et toute personne âgée de 65 ans ou plus admissible au Medicaid LTSS
- Le programme choix personnel s'adresse uniquement aux bénéficiaires du programme Medicaid LTSS.

Pour plus d'informations sur le programme choix personnel, contactez le Rhode Island's Aging and Disability Resource Center au 401-462-4444 ou votre agence de gestion de cas sans conflit.